





Salariés et indépendants, construisons ensemble votre avenir professionnel

Pour prendre un premier rendez-vous 09 72 01 02 03 www.mon-cep.org





DES BÉNÉFICIAIRES déclarent le service utile et de qualité

Mon conseil en évolution professionnelle (CEP)

est un service d'accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé.

Il permet à tout actif, à n'importe quel moment de sa vie professionnelle, de disposer d'un temps d'écoute dédié à ses envies d'évolution.

À qui s'adresse le CEP?

Salariés du privé (CDI, CDD, intérimaires, intermittents, etc.) et indépendants (artisans, commerçants, etc.) quel que soit l'âge, secteur d'activité, statut ou encore niveau de qualification.

Le CEP est un service public :









PERSONNALISÉ

NEUTRE

CONFIDENTIEL

DE PROXIMITÉ

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Construisons ensemble votre avenir professionnel



Le conseil en évolution professionnelle pour quelles situations ?

- Pour faire le point sur votre avenir professionnel
- Pour créer ou reprendre une entreprise
- Pour découvrir de nouveaux métiers
- Pour valoriser vos compétences
- Pour vous reconvertir
- Pour vous former



Autant de situations pour lesquelles votre conseiller(e) pourra vous accompagner.

Comment se déroule l'accompagnement?

Vous serez accompagné par un(e) conseiller(e) sur un ou plusieurs rendez-vous autant de fois que nécessaire. Vous mobiliserez ensemble les outils et services adaptés à la mise en œuvre de votre projet

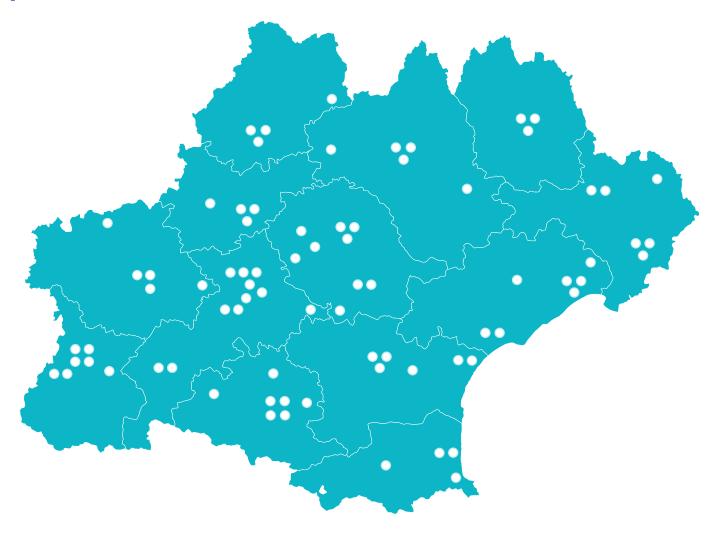
À distance ou dans une agence, c'est vous qui choisissez!







En région Occitanie, trouvez un conseiller proche de chez vous!



Prenez un premier rendez-vous:

■ Par téléphone :

09 72 01 02 03

(numéro unique non surtaxé)

Nos chargés d'information vous répondent du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00



■ Sur notre site :

www.mon-cep.org

